Raphaël Trapp (16)

Quinzième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(21 janvier – 1er février 2013)

Barbade

Intervention du Représentant Permanent de la France
Genève, le vendredi 25 janvier 2013 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

La France remercie la délégation de la Barbade pour la présentation de son rapport national. Elle salue les efforts entrepris par la Barbade en vue du renforcement de la protection des droits de l'Homme.

Nous souhaiterions faire les recommandations suivantes à la Barbade :

- ratifier la Convention contre la torture et la Convention sur les disparitions forcées ;

- officialiser le moratoire sur la peine de mort en vue de son abolition ;

- abroger les dispositions autorisant les châtiments corporels dans les écoles publiques et renforcer la législation nationale afin de protéger les enfants contre toutes formes de violence ou de mauvais traitements ;

- abroger les dispositions érigeant en crime les rapports homosexuels librement consentis, notamment celles figurant dans la Loi relative aux crimes et délits à caractère sexuel et mettre en place des politiques de lutte contre la discrimination, les préjugés et la violence fondés sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ;

- poursuivre la lutte contre les violences policières, notamment à travers la mise en œuvre de la loi sur la preuve de 1994 permettant la surveillance vidéo des gardes à vue ;

- veiller à la mise en adéquation de l'Office du médiateur avec les principes de Paris sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Je vous remercie./.